

Choix matières pour L3

Par **MMM.**, le **06/09/2022** à **10:20**

Bonjour à tous :) Je suis à la fac de droit à Strasbourg en L3 et dans cette faculté nous devons choisir des matières mélangeant droit privé et droit public. Le problème se pose pour les personnes comme moi qui n'ont pas de projet pro défini mais des idées de master qui n'ont pas forcément de lien entre eux (Droit des affaires, Droit privé fondamental, Droit pénal des affaires). Il est donc compliqué pour moi de choisir des matières afin d'obtenir quelque chose de cohérent qui ne me ferme pas de porte. Il me reste que quelques jours avant de devoir m'inscrire, si quelqu'un peut m'aider j'en serai reconnaissante car ma crainte est d'avoir fait un choix incohérent qui me sera fatal pour la sélection de master.

Pour les choix au S1 :

Pour l'UE 1 et l'UE 2 confondus il faut 2 matières en privé et 2 en public

- **UE 1** : 2 matières à **TD** à choisir : Droit des sociétés, Droit des obligations, Droit du travail, Droit pénal, libertés publiques, droit de la responsabilité administrative, introduction au droit international.

- **UE 2** : 2 **mineurs** à choisir : même matières que UE 1

- **UE 3** : 2 **mineurs** (Privé ou public c'est au choix) : pénal, société, obligation, travail, intro au droit international, resp administrative, libertés publiques, droit anglais de la responsabilité, droit des cultes et religions

=> au départ mon choix était : en majeur droit pénal et droit des sociétés / en mineurs droit public : libertés publiques et / 2 autres mineurs : droit des cultes et religions (pas d'intérêt pour mon master mais le but étant d'avoir des bonnes notes), droit des obligations

Pour le S2 :

même système pour l'UE 1 et l'UE 2 UE 3 :

- **UE 1** : 2 matières à **TD** : Droit des biens, Procédure civile, procédure pénale, Droit des sociétés, Droit des sûretés, Droit du travail, Système juridique de l'UE, droit administratif des biens, Droits fiscal

- **UE 2** : 2 **mineurs** à choisir : même matières que l'UE 1

- **UE 3** : 3 mineurs à choisir (privé ou public c'est au choix) : droit des biens, procédure civile, droit des sociétés, droit du travail, droit des sûretés, procédure pénale, système juridique de l'union européenne, droit fiscal, droit administratif des biens, droits de la fonction publique, comptabilité, trois anglais des contrats

Je vous remercie d'avance et vous souhaite une bonne journée !

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/09/2022** à **13:55**

Bonjour

[quote]

les personnes comme moi qui n'ont pas de projet pro défini mais des idées de master qui n'ont pas forcément de lien entre eux (Droit des affaires, Droit privé fondamental, Droit pénal des affaires).

[/quote]

Il y a tout de même une certaine logique dans votre choix de Master. Vous restez dans le droit privé avec une affinité pour le droit des affaires. J'ai déjà vu pire (une étudiante postulait dans des Masters droit des affaires et des Master de procédure pénale).

Pour les choix des matières :

Il faut absolument prendre le droit des obligations avec TD. Je trouve d'ailleurs très bizarre que vous n'étudiez cette matière qu'en L3.

Je trouve également bizarre que l'on vous impose de prendre des matières de droit public.

Bref, en UE1, je vous conseille plutôt droit des obligations et droit des sociétés.

En UE2 (mineures publiques) : libertés publiques. Pour la seconde matière vous pouvez vous faire plaisir ?

UE3 : droit pénal et droit du travail. Ne vous encombrez pas d'une matière de droit public alors que vous avez un profil privatiste.

Je vais être cash : les responsables de Master droit des affaires en auront rien à cirer que vous ayez eu un 18/20 en droit des cultes et de religion. Il faut choisir les matières en fonction des Masters que vous visez.

Pour le S2

UE 1 : Société et Sûreté

UE2 : le droit fiscal est-il considéré comme une matière de droit public ? Si oui prenez cette matière. Pour la seconde matière de droit public vous pouvez à nouveau vous faire plaisir.

UE3 : Droit des biens +Procédure civile (tant pis pour le droit du travail que vous devrez abandonner. Cela illustre parfaitement le ridicule d'imposer des matières de droit public).

Par **MMM.**, le **07/09/2022** à **17:02**

Bonjour,

Je vous remercie d'abord d'avoir pris le temps de me conseiller. Votre commentaire m'a été d'une grande aide. Je me permets de vous poser une question encore. Vous m'avez conseillé de prendre en UE 3 au S2 : procédure civile et droit des biens. J'ai oublié de préciser qu'une 3ème matière peut être sélectionné donc logiquement la matière droit du travail serait plus intéressant à choisir.

Puisque je prendrai droit du travail au S2 en tant que mineur est-il nécessaire selon vous de le prendre également au S1 en tant que mineur ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/09/2022** à **11:48**

Bonjour

[quote]

J'ai oublié de préciser qu'une 3ème matière peut être sélectionné donc logiquement la matière droit du travail serait plus intéressant à choisir.

[/quote]

En troisième matière, prenez plutôt procédure pénale.

[quote]

Puisque je prendrai droit du travail au S2 en tant que mineur est-il nécessaire selon vous de le prendre également au S1 en tant que mineur ?

[/quote]

C'est plutôt l'inverse. Gardez le au S1 et abandonnez le au S2 pour prendre procédure pénale (matière qui sera plus intéressante pour les Masters droit privé et droit pénal des affaires).